Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/11/2024

AUDUNDIS E LECLERC Audun-le-Roman rappelle RILLETTE AUX CAROTTES



- Noms des modèles ou références concernés : **Rillette aux carottes**
- Marque : **Sans marque**
- **GTIN 0209118000000**
- Conditionnements : **Ventes au rayon charcuterie coupe**
- Date début/fin de commercialisation : **du 04/11/2024 au 09/11/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Audun-le-Roman 54**
- Distributeurs : **Centre E.Leclerc Audun-le-Roman (54)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Listeria Monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 18 janvier 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0382595000**
- Informations complémentaires publiques : **Le service qualité se tient à disposition des consommateurs pour répondre à leur question de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre